Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 20/10/2025
ID : 079-200069755-20251017-C16_10_2025_02-DE

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 OCTOBRE 2025

N° C16_10_2025_02 - Friche SOCOPA BIGARD et ZAE des Ombrails à Celles-sur-Belle - Extension du schéma des ZAE (annexe)
Annexe(s) :
- Plan de la zone

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	63	9	72	18

Pour : 72	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0

Date de convocation : 10 octobre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le seize octobre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle des fêtes à Lezay, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :
ARCHAIMBAULT Monique, ARCHIMBAUD Guénaëlle, BALLAND Cyril, BARRE Daniel, BAUDON Christian, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BERTON Jacques, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BONNET Line, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BOUCHEREAU Isabelle, BRUNET Sylvie, BROSSARD François, CACLIN Philippe, GOUINAUD Eric, CHESNEAU Etienne, CHOURRÉ Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DALLAUD Hélène, DELEZAY Gaëtan, DODIN Patrick, FOUCHE Patrice, FOUCHE Etienne, GAYET Olivier, GABOREAU Bernard, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, KLINGLER Sarah, LABROUSSE Christophe, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, NEE Nicole, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, ROUXEL Patricia, SAINTIER Marie-Emmanuelle, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, THIBAULT Evelyne, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry, HERISSE Mathieu

Etaient représentés :
BARILLOT Dorick (pouvoir donné à MERCIER Sébastien), LECULLIER Lysiane (pouvoir donné à THIBAULT Evelyne), LONGEAU Daniel (pouvoir donné à ARCHAIMBAULT Monique), NIVELLE Jean-Pierre (pouvoir donné à GABOREAU Bernard), POINT Jean-Luc (pouvoir donné à BALLAND Cyril), SARRAZIN Nathalie (pouvoir donné à HAYE Jean-Marie), GICQUIAUD Floriane (pouvoir donné à OUVRARD Pierre), VALERY Nicolas (pouvoir donné à CHESNEAU Etienne), VEQUE Marie-Claire (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :
AUDE Laurent, BARRE Gérard, BAUMGARTEN Christian, BELAUD Bernard, BLAUD Philippe, CAQUINEAU Emmanuel, CHARPENTIER Patrick, CHASSIN Julien, DOLBEAU Alain, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, HOELLINGER Gilbert, HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul, KOHLER Marie, MORIN Patrick, PICARD Christian, SABOURIN-BENELHADJ Muriel

Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 20/10/2025
ID : 079-200069755-20251017-C16_10_2025_02-DE

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe CACLIN

****

Friche SOCOPA BIGARD et ZAE des Ombrails à Celles-sur-Belle - Extension du schéma des ZAE (annexe)

Annexe(s) :

- Plan de la zone

Vu la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe),

Vu l'article L.5214-16 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (loi climat et résilience), et notamment son article 220 II,

Vu le code de l'urbanisme, et notamment les articles L. 318-8-1 et L. 318-8-2,

Vu la délibération communautaire n°C31_03_2022_02, du 31 mars 2022, présentant la stratégie d'attractivité économique et touristique,

Vu la délibération communautaire n°C17_11_2022_12, du 17 novembre 2022, présentant le plan d'actions de la stratégie d'attractivité économique et touristique, et tout particulièrement la fiche socle n°1 consistant à mettre en place un schéma d'accueil des entreprises,

Vu la délibération communautaire C14_11_2024_03, du 14 novembre 2024, adoptant la modification du Schéma des zones d'activités relevant de la compétence développement économique de la communauté de communes Mellois en Poitou et l'inventaire des zones d'activités économiques,

Vu l'avis des vice-présidents de la communauté de communes Mellois en Poitou réunis le 18 septembre 2025,

Par délibération n°C14_11_2024_03 en date du 14 novembre 2024, la communauté de communes Mellois en Poitou a adopté le schéma des zones d'activités relevant de la compétence développement économique de la communauté de communes, ainsi que l'inventaire des zones d'activités économiques.

Le site d'activités économiques « Les Ombrails » à Celles-sur-Belle a connu une évolution majeure à l'automne 2023, avec l'annonce de la fermeture de l'abattoir SOCOPA BIGARD, suivie du départ des dernières équipes au printemps 2024 puis de son arrêt complet.

Le groupe BIGARD, propriétaire du site, s'est engagé à procéder à la dépollution et à la déconstruction des bâtiments afin de restituer un plateau nu. Cette opération permettra de valoriser la friche, représentant une surface de 56 716 m², pour en faire une zone d'activités économiques. Les travaux de démolition ont démarré en août 2025. Cet aménagement offrira de nouvelles opportunités foncières, répondant aux besoins des artisans et des petites industries du territoire en recherche de terrains adaptés à leurs projets de développement.

Ainsi, le site d'activités économiques des Ombrails est doté dorénavant de possibilités d'aménagement économiques, avec de la disponibilité foncière, ce qui n'était pas le cas lors de l'adoption du schéma des ZAE en 2024. Il est donc pertinent d'ajouter la ZAE des Ombrails à Celles-sur-Belle à la liste des zones d'activités économiques composant le schéma.

Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 20/10/2025
ID : 079-200069755-20251017-C16_10_2025_02-DE

Par souci de cohérence et de capacités d'aménagement, le périmètre de la ZAE des Ombrails inclut non seulement la friche SOCOPA BIGARD, mais également les parcelles limitrophes à vocation économique, notamment l'unité de méthanisation. La carte ci-annexée détaille le périmètre.

Il convient également de noter que l'aménagement futur de la ZAE des Ombrails permettra de repenser les flux de circulation, en séparant les poids lourds et les véhicules légers, afin de sécuriser la cohabitation avec les équipements voisins, notamment le collège et le cimetière de Celles-sur-Belle.

Il est donc proposé d'étendre le schéma des Zones d'Activités Économiques de la communauté de communes Mellois en Poitou à la ZAE des Ombrails à Celles-sur-Belle.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- AUTORISER l'extension du Schéma des ZAE communautaires en y ajoutant la ZAE des Ombrails à Celles-sur-Belle, définie selon le périmètre détaillé dans le document ci-annexé,
- AUTORISER le président ou le vice-président délégué à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- AUTORISER la mise en place d'un groupe de travail sur la priorisation d'aménagement des ZAE.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Philippe CACLIN
8ème Vice-Président en charge du cycle de l'eau
20 oct. 2025

Le Président

Fabrice MICHELET
Président
19 oct. 2025